

2020-UNAT-983, Webster

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a jugé que la décision ISA JAB était correcte dans sa conclusion que l'appel était à recevoir et non dans le temps. Cependant, Unat a jugé que l'accord spécial et les règles du personnel qui en résultent ne se conforment pas de la loi Unat, qui nécessitait un processus neutre de première instance, et que, en conséquence, UNAT n'a pas été en mesure d'exercer sa juridiction en tant que tribunal de deuxième niveau. Unat a renvoyé l'affaire au JAB pour garantir la conformité aux exigences juridictionnelles de l'accord spécial et de l'article 2 (10) de la loi Unat, spécifiant que l'appel de l'appelant devrait être reconsidéré et décidé par un processus neutre de première instance qui produit une décision écrite et un enregistrement qui comprend une déclaration des faits et de la loi pertinents, avec des raisons écrites et des analyses.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Décision ISA: M. Webster a contesté la décision de le séparer du service en raison d'une absence et d'un départ non autorisés. Le conseil d'appel conjoint de l'ISA (JAB) a refusé de recommander que le secrétaire général de l'ISA examine sa décision de séparer l'individu du service car il a conclu que M. Webster ne faisait pas rapport pour les droits ou prenait les mesures nécessaires sur une période prolongée après l'expiration de ses malades Pars.

Principe(s) Juridique(s)

Le statut de l'UNAT exige que les accords spéciaux entre l'ONU et d'autres organisations qui acceptent la juridiction de l'UNAT doivent établir un processus et un organisme de première instance neutres pour décider des différends et que le chef de l'organisation dont la décision est en appel, ne peut pas constituer cet organe neutre. L'UNAT, en tant que tribunal de deuxième niveau, ne peut procéder à

son examen sans décision d'un processus et d'un corps de première instance neutres.

Résultat

Appel accordé

Applicants/Appellants

Webster

Entité

AIFM

Numéros d'Affaires

2019-1282

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 Mar 2022

President Judge

Juge Sandhu

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TANU)

Appel

Matière (ratione materiae)

Droit Applicable

Accords, conventions et traités (etc.)

- Accord spécial entre l'ONU et l'ISA (11 février 2010)

Statut et Règlement du personnel de l'autorité interationale des fonds marins

- Disposition 11.1
- Disposition 11.2(a)
- Disposition 11.2(o)

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.10

Jugements Connexes

2019-UNAT-957